

Un mois à Grans

www.grans.fr

septembre 2017

292

LE BULLETIN MENSUEL D'INFORMATIONS MUNICIPALES



facebook
Ville de Grans



samedi 9 septembre

Forum des Associations
et **Vide-grenier**
"Spécial jeunes"



ville de
Grans

Mairie

Rythme scolaire
et temps périscolaire :
le mercredi,
c'est free !

06

Associations

Entrez dans
la danse "tendance"

10

Actualité

Bienvenue
à Alban
Bienvenue
à Stéphane

16

Fête de la Bière

Menu
à 18€

- Choucroute garnie
- Dessert
- Café



**Bière
comprise**

- SAMEDI 7 OCTOBRE 2017 -
- SALLE GERARD PHILIPPE 20H -

• L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, consommez avec modération •

Vente des tickets repas au bureau du Comité des Fêtes
à partir du lundi 25 septembre, de 17h00 à 19h00



Hôtel de ville
Boulevard Victor Jauffret
13450 Grans

Tél. : 04 90 55 99 70 (ou 71)
Fax : 04 90 55 86 27
www.grans.fr

ORGANISÉ PAR LE COMITÉ DES FÊTES
Renseignements & inscriptions

06 49 88 35 19

ÉDITORIAL

Chères amies Gransoises, chers amis Gransois,



La rentrée s'annonce après un été festif et ressourçant pour vous tous. J'espère que vous avez bien profité de cette trêve estivale.

Pour les services municipaux, l'été a été animé et a vu la continuation des chantiers. Rénovation de la cantine scolaire, aménagement du parking du Centre Culturel Pablo Neruda, création d'un nouveau parc aux jardins Marcel Laurens (avec station de relevage), poursuite de la métamorphose de Mary Rose, amélioration des bureaux de l'hôtel de ville ont ponctué ces deux mois de vacances.

La rentrée s'annonce rythmée avec le lancement de l'étude complète du centre médical au cœur de village.

Je vous fais part de changements importants opérés au sein de la collectivité. Laurent CLAUDE, Directeur des Services Techniques rejoint la commune de Saint-Chamas et la Directrice Générale des Services, Fanny Belliot part à Mallemort. Durant la période transitoire, j'ai veillé à maintenir la qualité du service public pour les Gransois. Mon réseau m'a permis de recruter deux remplaçants pour ces postes à responsabilités. J'ai recruté un chef de projet, Laurent Benazech, pour mener à bien les grandes réalisations et gérer les flux économiques. Pour le fonctionnement quotidien des ateliers, je fais entièrement confiance aux responsables expérimentés. Pour le poste de DGS, Magali NICOLAS a pris ses fonctions au 1^{er} septembre. Enfin, je souhaite bonne continuation à Laurent et Fanny pour la suite de leur carrière.

Cette parenthèse administrative est pour moi l'occasion de remercier l'ensemble du personnel communal ayant assuré la continuité du service public. J'ai la chance d'être entouré d'agents compétents et professionnels investis dans la vie du village et auprès des Gransois.

La rentrée scolaire 2017 est un nouveau tournant pour les écoliers et le corps enseignant. Après avoir tout ficelé il y a 3 ans pour organiser le temps de travail des élèves sur 9 demi-journées, l'opportunité nous est offerte de faire machine arrière. À la demande générale, les jeunes Gransois reprendront un rythme d'études sur 4 jours et profiteront de leur mercredi.

Le forum des Associations aura lieu le 9 septembre sur la place Jean Jaurès.

81 associations composent le tissu associatif local, un chiffre en forte augmentation, en témoignent les nombreux nouveaux clubs présentés dans ce magazine.

Je vous souhaite à tous une belle rentrée et une excellente année scolaire ou professionnelle !

Yves VIDAL

Maire de Grans

1^{er} Vice-Président du Conseil de Territoire
Istres Ouest Provence

SOMMAIRE

- 02** FÊTE DE LA BIÈRE
- 04** COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 06 JUILLET 2017
MAIRIE
 - * Alerte citoyens !
- 05** **MAIRIE**
 - * Bienvenue à Magali
 - * Bienvenue à Laurent
- 06** **MAIRIE**
 - * Inscriptions SMEJ
 - * Changement de fréquences TNT
 - * L'État civil
 - * Rythme scolaire
et temps périscolaire :
le mercredi, c'est free !
- 07** **MAIRIE**
 - * Une cantine aux petits oignons
 - * Guide pratique, édition 2017...
il arrive !
- 08** **ACTUALITÉ**
 - * Ça s'est passé à Grans...
- 09** **ACTUALITÉ**
 - * Ça s'est passé à Grans...
Jazz à Grans 4^{ème} édition
- 10** **ASSOCIATIONS**
 - * Entrez dans la danse "tendance"
 - * Tir à l'arc
- 11** **ASSOCIATIONS**
 - * Kangourou Basket Club"
 - * G.V. Marie-Rose
 - * Association Sport
et Solidarité Internationale
- 12** **ASSOCIATIONS**
 - * Les taroteurs gransois
 - * Association Self Défense Concept
- 13** **ASSOCIATIONS**
 - * H.T.G. : Journées du Patrimoine
 - * Vide-grenier de l'Amicale
du Personnel Communal
 - * Société de chasse de Grans
- 14** **EXPRESSION LIBRE**
- 15** **CULTURE**
 - * Espace Robert Hossein
 - * Centre Mas-Felipe Delavouët
- 16** **ACTUALITÉ**
 - * Bienvenue à Alban
 - * Bienvenue à Stéphane



conseil municipal

du 06
juillet
2017

Présents :

Majorité

Grans à vivre... ensemble : ARNOULD Frédéric, BARTOLI Gérard, CARTA Raoul, COURT Pascale, GRUNINGER Fabienne, HUGUES Christine, KERVAJAN Loïc, LETTIG Gérard, LOUBET Evelyne, MOYNAULT Clément, NARDY Francis, PAGÈS Claudette, PERONNET Michel, VIDAL Yves.

Procurations :

Majorité

Grans à vivre... ensemble : BELTRANDO Lysiane à HUGUES Christine, BUSELLI Danielle à GRUNINGER Fabienne, GALIBERT Jean-Louis à VIDAL Yves, LAURENS Jean-Christophe à COURT Pascale, LIAUZUN Marc à BARTOLI Gérard, MAZEL Thierry à ARNOULD Frédéric, RAYNAUD-BREMOND Gisèle à PERONNET Michel, ROYER Marc à CARTA Raoul, RUIZ Catherine à KERVAJAN Loïc.

Opposition

Grans à cœur :
RAILLON Georges,
REBOUL Patrick,
RONDEAU Agnès

à retrouver sur
www.grans.fr



Opposition

Grans à cœur :
PRIN GAUTIER Brigitte à REBOUL Patrick.

01 APPROBATION DE LA PRÉCÉDENTE SÉANCE DE CONSEIL MUNICIPAL ET DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

PRESTATION DE SERVICE UNIQUE (P.S.U.) - 2017/114
Unanimité.

02 AVIS SUR L'ORGANISATION DE LA SEMAINE SCOLAIRE DANS LES ÉCOLES DE GRANS - 2017/106
23 voix pour, 4 abstentions.

11 MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DE LA COMMUNE AU 1^{ER} AOÛT 2017 - 2017/115
Unanimité.

03 MODIFICATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR POUR LE SERVICE MUNICIPAL ENFANCE & JEUNESSE - 2017/107
Unanimité.

12 MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LA RÉALISATION D'UNE PLATEFORME SPORTIVE SUR L'ESPACE MARY-ROSE : APPROBATION DE LA MODIFICATION DU CONTRAT EN COURS D'EXÉCUTION N° 1 DU MARCHÉ CONCLU AVEC ARCHIPEL - 2017/116
23 voix pour, 4 abstentions.

04 FIXATION DES TARIFS EN DIRECTION DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE À PARTIR DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2017 - 2017/108
Unanimité.

13 APPROBATION DES OFFRES DES LOTS N° 1 ET 2 POUR LE MARCHÉ DE TRAVAUX "RÉALISATION DE PASSERELLES SUR LA TOULOUBRE BOULEVARD CHARLES DE GAULLE ET PLACE JEAN JAURÈS" - 2017/117
Unanimité.

05 APPROBATION DE LA CONVENTION ENTRE LA COMMUNE ET LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA COHÉSION SOCIALE POUR L'OUVERTURE D'UN ACCUEIL JEUNE ET APPROBATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR - 2017/109
Unanimité.

14 TRAVAUX POUR L'EXTENSION ET MISE EN SÉCURITÉ DU RÉFÉCTORIAIRE SCOLAIRE : APPROBATION DE LA MODIFICATION DE CONTRAT EN COURS D'EXÉCUTION DU LOT N°1 - 2017/118
Unanimité.

06 DEMANDE DE SUBVENTION D'AIDE À L'INVESTISSEMENT POUR L'OUVERTURE D'UN ACCUEIL JEUNE AUPRÈS DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DES BOUCHES-DU-RHÔNE - 2017/110
Unanimité.

15 ÉLABORATION ET MISE EN ŒUVRE D'UN CONTRAT DE MIXITÉ SOCIALE - 2017/119
Unanimité.

07 ATTRIBUTION D'UNE RÉCOMPENSE AUX GRANSOIS AYANT OBTENU LA MENTION "TRÈS BIEN" AU BACCALAURÉAT - MODIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION N°2016/121 DU 10 OCTOBRE 2016 - 2017/111
Unanimité.

16 VALIDATION DU BAIL EMPHYTÉOTIQUE ENTRE LA COMMUNE DE GRANS ET OUEST PROVENCE HABITAT RELATIF À L'IMMEUBLE CADASTRÉ SECTION AT N°142, SIS 5 IMPASSE PASTEUR À GRANS, APPROBATION DE LA SUBVENTION D'ÉQUILIBRE À FINANCER PAR LA COMMUNE DE GRANS ET ENGAGEMENT À GARANTIR L'EMPRUNT CONTRACTÉ PAR OUEST PROVENCE HABITAT - 2017/120
Unanimité.

08 APPROBATION DE LA CONVENTION AO2 ENTRE LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE ET LA COMMUNE DE GRANS POUR L'ORGANISATION DES TRANSPORTS SCOLAIRES À COMPTER DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2017 - 2017/112
Unanimité.

17 VALIDATION DU BAIL EMPHYTÉOTIQUE ENTRE LA COMMUNE DE GRANS ET OUEST PROVENCE HABITAT RELATIF À LA PARCELLE CADASTRÉE SECTION AT N°138, SISE 10 IMPASSE PASTEUR À GRANS, APPROBATION DE LA SUBVENTION D'ÉQUILIBRE À FINANCER PAR LA COMMUNE DE GRANS ET ENGAGEMENT À GARANTIR L'EMPRUNT CONTRACTÉ PAR OUEST PROVENCE HABITAT - 2017/121
Unanimité.

09 APPROBATION DE LA CONVENTION AO2 ENTRE LA RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR ET LA COMMUNE DE GRANS POUR L'ORGANISATION DES TRANSPORTS SCOLAIRES À COMPTER DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2017 - 2017/113
Unanimité.

18 CESSION DE LA PARCELLE CADASTRÉE D N°228, D'UNE SUPERFICIE DE 2 290 M², LIEU-DIT "LAUVETTE" - 2017/122
23 voix pour, 4 abstentions.

10 APPROBATION D'UNE NOUVELLE CONVENTION AVEC LA MUTUELLE SOCIALE AGRICOLE PROVENCE AZUR (M.S.A.) POUR LA GESTION DE LA

19 DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE AU TITRE DU DISPOSITIF "AIDE AU DÉVELOPPEMENT DE LA PROVENCE NUMÉRIQUE" POUR L'ACQUISITION DE TABLEAUX BLANCS INTERACTIFS ET DE LOGICIELS - 2017/123
Unanimité.

20 DEMANDE D'UN FONDS DE CONCOURS MÉTROPOLITAIN POUR LE FINANCEMENT DES TRAVAUX D'UN CENTRE MÉDICAL - 2017/124
23 voix pour, 4 abstentions.

21 DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE AU TITRE DE L'AIDE À L'AMÉLIORATION DES FORÊTS COMMUNALES POUR L'ANNÉE 2017 - 2017/125
Unanimité.

22 MOTION DE SOUTIEN À LA CANDIDATURE DE LA VILLE DE PARIS POUR L'ORGANISATION DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES D'ÉTÉ DE 2024 - 2017/126
Unanimité.

23 APPROBATION DE LA CONVENTION DE MISE À DISPOSITION D'UN VÉHICULE PAR LE CONSEIL DE TERRITOIRE ISTRES OUEST PROVENCE - 2017/127
23 voix pour, 4 abstentions.

24 MODIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION N°2017/43 - SUBVENTION AU GROUPEMENT D'INTÉRÊT CYNÉGÉTIQUE - 2017/128
22 voix pour, 1 contre, 4 abstentions.

25 ANNULATION DE LA SUBVENTION EXCEPTIONNELLE DE L'ASSOCIATION "LE CHAT LIBRE" (MODIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION N°2017/55 DU 13/03/2017) ET APPROBATION DE CONVENTIONS TRIPARTITES - 2017/129
Unanimité.

26 DÉCISIONS MUNICIPALES

Ce compte rendu du Conseil municipal vous est présenté sous une forme concise. Le compte rendu détaillé du Conseil municipal peut être consulté à l'accueil de l'Hôtel de ville. Les agents municipaux se tiennent à votre disposition pour vous faciliter l'accès à l'ensemble de ces documents.



Votre mairie vous informe !

Grâce à un système innovant, la mairie diffuse rapidement et gratuitement des alertes et des informations sur votre téléphone, en fonction de vos centres d'intérêt.

En cas de risques météorologiques, coupures ERDF, eau, télécom, crues, travaux de voirie, perturbations des transports scolaires ou dates de manifestations (*cérémonies, réunions publiques, ...*), vous serez informés par sms, mail ou message vocal.

Afin de bénéficier gratuitement de ce service d'alertes et d'informations, merci de compléter le formulaire d'inscription à retirer à l'accueil de la mairie, nous nous chargeons de votre inscription !

Vous pouvez également vous inscrire directement en ligne en vous connectant sur :

<https://grans.alertecitoyens.com>

Bienvenue à Magali

Fanny Belliot ayant été mutée à la commune de Mallemort, une nouvelle Directrice Générale des Services prend les rênes de la collectivité. Magali NICOLAS, Directrice de la plateforme CLÉsud depuis 2001, a pris ses fonctions le 1^{er} septembre. Elle partage son temps et ses nombreuses compétences entre la zone d'activité et la mairie.

Originaire de Miramas, avec des racines ancestrales gransoises, Magali évolue dans la fonction publique territoriale depuis 25 ans. Titulaire d'un diplôme d'expertise comptable, elle décroche les différents concours et accède à des postes à responsabilités. « J'ai exercé dans des communes voisines en tant que directrice des finances et directrice des ressources humaines » commente Magali. Son parcours et ses fonctions enrichissent ses compétences, notamment en Marchés Publics. « La gestion de CLÉsud nécessite polyvalence et maîtrise de la fonction publique ». Employée de la Métropole comme Directrice Territoriale, elle est un lien privilégié avec le Conseil de Territoire et les 92 communes regroupées.

La nouvelle directrice axe ses priorités sur l'étude des dossiers et la valorisation du management. « J'envisage de visiter tous les services communaux dès la rentrée ». Dynamique, ouverte et travailleuse, Magali souhaite collaborer avec tous les responsables de service et les élus locaux.

« J'accorde une grande importance aux relations humaines, au travail d'équipe pour améliorer la coordination et le fonctionnement des services ». Œuvrer et avancer dans la même direction pour un meilleur service au public, voilà son leitmotiv.

Bienvenue à Magali. Longue et heureuse carrière à Grans ! ■



Pour tout renseignement : Direction Générale des Services - secretariatdgs@grans.fr - 04 90 55 99 94

Bienvenue à Laurent

Suite à la mutation de Laurent CLAUDE, Directeur des Services Techniques vers la commune de Saint-Chamas, la municipalité a recruté Laurent Benazech pour mener à bien les grands projets communaux. Portrait du nouveau référent technique dans le suivi des dossiers et des chantiers communaux.

Diplômé d'un Bac +3 "assistant de recherches et développement technologique", Laurent exerce pendant 20 ans comme responsable d'achats et des travaux neufs dans le secteur de l'industrie et de l'aéronautique. « Mon parcours m'a permis d'acquérir des compétences en maintenance industrielle, en commerce et en management » précise Laurent. En début de carrière, il a expérimenté quelques emplois saisonniers en collectivité territoriale et il a eu l'opportunité d'œuvrer sur le continent africain durant 3 ans.

Ses missions sont doubles : prendre en charge les gros projets et les travaux neufs et assurer la gestion des flux économes pour le compte de la ville de Grans.

« Déjà impliqué dans le milieu associatif local, j'ai à cœur de relever ce challenge et de contribuer au bien-vivre à Grans ». Pragmatique, investi et doté du sens des relations humaines, le responsable souhaite mettre ses compétences et ses connaissances au service de la commune. « Je maîtrise la procédure et déroulement des grands travaux, en collaboration avec les entreprises ».

Souhaitons-lui beaucoup de réussite dans ses nouvelles fonctions et une belle expérience à Grans ! ■



Pour tout renseignement : Centre Technique Municipal - Rond point du moulin à blé - Route de Lançon - 04 90 55 99 93 - technique@grans.fr

Inscriptions SMEJ

Du 1^{er} au 15 septembre au guichet unique du SMEJ du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 14h à 17h, inscriptions cantine et périscolaire du mois d'octobre, réservations ALSH pour les mercredis d'octobre novembre et décembre et réservations des vacances de Toussaint.

Pour tout renseignement :
Service Municipal Enfance & Jeunesse
04 90 55 98 24 - www.grans.fr

Changement de fréquences TNT

La région PACA est concernée par des modifications de fréquences de la TNT. Cette opération a un impact sur les télévisions équipées d'antenne râteau. Une manipulation automatique et sans difficulté doit être effectuée à partir de la télécommande ou de l'adaptateur TNT.

Renseignements : "www.recevoirlatnt.fr".

L'État civil

Naissance

- PEYRARD Giulia
le 02 juin à Salon de Provence
- MATTEI Nathanaël
le 10 juin à Salon de Provence
- PERRY FAUCHIER Samuel
le 14 juin à Salon de Provence
- TROPIO Hugo
le 21 juin à Salon de Provence
- CARRASCO Gabriel
le 19 juin à Aix en Provence
- PIVA Nahil
le 02 juin à Salon de Provence
- CATALANOTTO Louise
le 30 juin à Aix en Provence
- TRABUCCO Milo
le 21 juillet à Salon de Provence
- GUIDOUX Inès
le 25 juillet à Salon de Provence
- VANNESTE Timéo
le 02 août à Aix en Provence

Mariages

- Patrice SCALISI et Audrey BISCARAT
le 10 juin
- Antoine CARBONI et Pauline BOURACHOT
le 16 juin
- Olivier KAÏK et Frédérique FAUCHIER
le 17 juin
- Nicolas BERNARD et Lucie SOUTEYRAND
le 17 juin
- Christian VALLETTE et Katia THUILLIER
le 15 juillet
- Laurent CALISE et Sophie CARGIET
le 29 juillet
- Paul MICHON et Alexandra DESLOIRES
le 05 août

Décès

- BALLESTER Vve GRASSI Raymonde
le 05 juin à Grans (81 ans)
- BERMOND Vve GARCÈS Renée
le 25 juin à Grans (90 ans)
- RAYNAUD Marcel
le 03 juillet à Grans (87 ans)
- BARUGOLA Albert
le 03 juillet à Grans (80 ans)
- MASCARELLO Epse WENGEREK Magalie
le 04 juillet à Salon de Provence (92 ans)
- CATALDO Francine
le 22 juillet à Grans (73 ans)
- BLASCO Alphonse
le 17 juillet à Salon de Provence (91 ans)
- BARRAL Gabriel
le 26 juillet à Salon de Provence (86 ans)
- MANTOAN Charles
le 07 juillet à Marseille 9^e (88 ans)
- ANGLADE René
le 01 août à Salon de Provence (82 ans)
- ROSELLINI Vve ROBERT Laure
le 07 août à Salon de Provence (96 ans)

Rythme scolaire et temps périscolaire : le mercredi, c'est free !

Dès la rentrée 2017, les écoliers gransois n'auront plus classe le mercredi. L'organisation du temps scolaire sur 9 demi journées n'ayant pas donné entière satisfaction, la municipalité, en accord avec les conseils d'écoles, a saisi l'opportunité de revenir en arrière. Explications.

Sur proposition du nouveau Président de la République, les collectivités territoriales ont eu le choix de revoir l'emploi du temps scolaire en formulant une demande de dérogation au Directeur d'Académie.

La réforme de 2014 n'a pas pu être appliquée dans son esprit originel. Elle prévoyait une augmentation considérable du temps scolaire le matin pour libérer des plages horaires l'après-midi, destinées à la pratique d'activités périscolaires de qualité. À Grans, la spécificité d'un seul groupe scolaire n'a pas permis cette application. Le décalage des besoins entre maternelle et élémentaire est en cause.

À l'initiative de l'A.I.P.E.G., un sondage a été réalisé auprès des familles. « 80 % des personnes interrogées souhaitent repasser à 4 jours d'école » explique Pascale Court, adjointe au Maire déléguée à l'enfance.

À l'écoute des familles et soucieux de l'intérêt de l'enfant, les membres des conseils d'école ont validé cette demande.

De son côté, la municipalité a œuvré dans la même direction en sollicitant auprès du Directeur d'Académie l'autorisation d'organiser l'emploi du temps des élèves sur 4 jours dès la rentrée 2017.

Jeudi 13 juillet, l'accord est confirmé. Les élèves de l'école maternelle et élémentaire travailleront 6h par jour les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Les horaires restent inchangés : 8h30/11h30, 13h30/16h30. « Loin d'être idéal en terme de chronobiologie, cet emploi du temps est moins fatigant pour les élèves » rajoute l'élue.

Ce changement implique la fin des T.A.P. de 15h45 à 16h30 et ouvre la possibilité de proposer des animations ludiques d'une heure renouvelable sur le temps périscolaire. « Il est important de respecter les futurs temps d'animation après 16h30, notamment la 1^{ère} heure » souligne Julie Portebœuf, responsable du service Enfance & Jeunesse. Les familles seront sensibilisées en ce sens pour éviter les départs échelonnés de 16h30 à 17h30. La 2^{ème} heure de périscolaire sera organisée pour permettre des départs fractionnés avec des activités comme lecture, dessins, jeux, théâtre d'ombres ou origami.

Une nouvelle organisation se met en place dès la rentrée pour les mercredis vaqués. « L'heure de garderie disparaît de fait après la demi-journée scolaire du mercredi » précise Julie. Pour répondre aux besoins des familles et pour s'adapter au fonctionnement déjà établi, l'accueil de loisirs sera "à la carte". Les inscriptions se font à la journée complète ou à la demi-journée, avec repas pour les enfants présents le matin uniquement et sans repas pour ceux inscrits l'après-midi. Ouvert de 7h30 à 18h30 (avec échelonnement des départs et arrivées de 13h à 13h30 pour les demi-journées), le centre de loisirs gransois offre un service de qualité, tant par son amplitude horaire que par les animations proposées.

Lundi 4 septembre, c'est (re)parti pour la semaine de 4 jours ! ■



Pour tout renseignement : Service Municipal Enfance & Jeunesse
04 90 55 98 24 - smej@grans.fr

Une cantine aux petits oignons

La jeunesse est une des priorités majeures des élus locaux. Pour améliorer l'accueil des élèves pendant la pause méridienne, la municipalité a engagé une réfection complète et une extension de la cantine municipale. Zoom.

Plus de 500 élèves fréquentent aujourd'hui les écoles maternelle et élémentaire de Grans. 75% d'entre eux déjeunent à la cantine. « Pour répondre à une demande de plus en plus forte, nous avons décidé d'agrandir le réfectoire » explique Yves Vidal.

Dès la fin du mois de juin, les travaux de rénovation ont démarré. « Tout doit correspondre aux normes RT 2012 » explique Daniel Framery, chargé d'opérations en charge du suivi du chantier. Isolation thermique et phonique, pose de baffles acoustiques, éclairage led, reprise des sols avec un revêtement anti-choc, remplacement des menuiseries, création d'un sas d'entrée et nouvel espace sanitaires sont programmés. Le bâtiment existant connaît une refonte totale. Tout a été pensé pour améliorer le cadre de vie et le confort des élèves avec des tons actuels et des aménagements limitant le brouhaha. Après deux mois de chantier, la cantine collective est prête pour accueillir les écoliers.



« Nous démarrons l'extension dans la foulée » précise Pascale Court, adjointe au maire déléguée à l'enfance. Trois mois de travaux sont nécessaires pour mener à bien ce projet. D'ici décembre, 90 m² supplémentaires jouxteront la salle réservée aux élèves de l'école élémentaire. « La capacité d'accueil passera de 200 à 280 couverts » rajoute Yves Vidal. En collaboration avec Justin Espada, architecte conseil et maître d'œuvre de l'opération et Laurent Cornille, responsable du service restauration, les entreprises progressent dans la création d'un nouvel espace repas. L'agrandissement de la cantine assurera un roulement plus souple, toujours sur la base d'un service en deux temps. « Le gain de place permet un meilleur flux et limite les bousculades » explique Laurent Cornille.

Le restaurant communal, déjà bien noté pour la qualité de ses repas, se distingue aujourd'hui par son cadre de vie apaisant. Il fait vraiment bon manger à la cantine ! ■

Pour tout renseignement : Centre Technique Municipal - RD 19, route de Lançon - 13450 Grans - 04 90 55 99 93

Guide pratique, édition 2017... Il arrive !

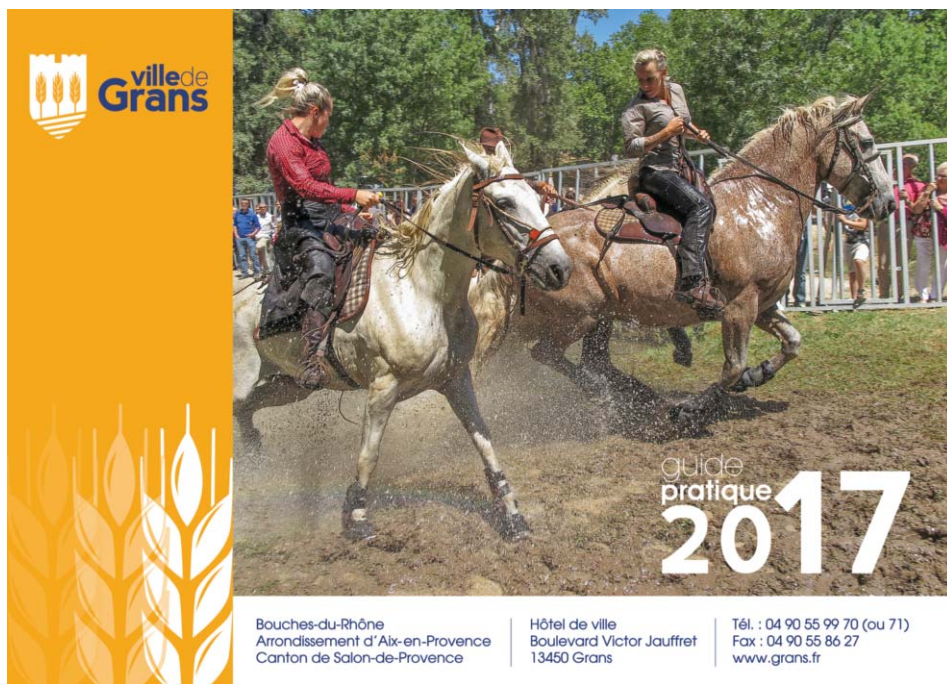
Publié depuis 2009, le Guide Pratique de la ville recense tous les services municipaux, les bonnes adresses, les numéros utiles et fait office d'annuaire associatif. Un livret indispensable à conserver précieusement !

Vous l'avez sans doute remarqué, le guide pratique a changé sa date de parution. « Nous avons choisi de l'éditer en septembre pour être en phase avec le Forum des Associations » explique Frédérick Arnould, adjointe au maire déléguée à la communication.

Sa mise à jour est un véritable travail de fourmis effectué par le service communication en collaboration avec la Maison des Associations. Tous les clubs sont référencés par thème, sport, culture, loisirs et divers.

Chaque information est soigneusement vérifiée et actualisée. « J'invite tous les commerçants et les artisans non répertoriés à se faire connaître pour figurer dans le prochain numéro » rajoute l'élue. Édité à 3 500 exemplaires, il est distribué gratuitement dans toutes les boîtes à lettres du village, avec le "Mois à Grans" de septembre.

« Le Guide pratique est un incontournable de la communication institutionnelle. Il vous guidera dans de nombreuses démarches ». Découvrez-le sans tarder ou consultez-le en ligne sur www.grans.fr ! ■



Bouches-du-Rhône
Arrondissement d'Aix-en-Provence
Canton de Salon-de-Provence

Hôtel de ville
Boulevard Victor Jauffret
13450 Grans

Tél. : 04 90 55 99 70 (ou 71)
Fax : 04 90 55 86 27
www.grans.fr

Pour tout renseignement : Service communication - 04 90 55 90 88 - communication@grans.fr - www.grans.fr



Ça s'est passé à Grans...

- La Fête de la Musique
- La Fête Voïve
- La sortie "Voile" des élèves de C.M.2
- La Fête de la crèche Les Feuillantines
- La Fête de l'école maternelle Jacques Prévert



Ça s'est passé à Grans...

Jazz à Grans

4^{ème} édition
Juillet 2017





Entrez dans la danse "tendance"

L'Association Grans en danse se met en piste dès la rentrée. Rock, salsa, kizomba et bachata sont au programme les mercredis et jeudis soirs. Débutants et confirmés bienvenus. Explications.

« Nous avons été sollicités par de nombreux Gransois pour ouvrir cette section » raconte Mickaël Guillianetti, président. Pour la première saison, les membres du bureau ambitionnent de faire connaître l'association pour partager ces disciplines très tendance.

Pour découvrir les différentes danses et en acquérir les bases, Aurélie et Mickaël, tous deux professeurs diplômés, proposent des leçons adaptées aux débutants.

« Les danseurs confirmés pourront exercer la Kizomba à leur niveau ». D'origine portoricaine, cubaine ou américaine, les danses enseignées se pratiquent en couple. « Venez nous rejoindre avec ou sans cavalier, tous les mercredis et les jeudis de 19h à 22h à la Maison des Associations, sourire et bonne humeur indispensables ! ». Ouverte à tous dès 18 ans, l'association se veut inter générationnelle.

Ne manquez pas les démonstrations offertes le jour du forum, rien de tel pour choisir sa discipline. ■



Pour tout renseignement : Grans en Danse - Maison des Associations, 24 rue Aristide Briand 13 450 Grans - Marc Liauzun 06 17 46 96 01 Patrice Pagès 06 76 65 03 29 - e-mail : marc.liauzun@sfr.fr

Tir à l'Arc : ciblez juste dès la rentrée !

Après une année riche en rencontres et en récompenses, les archers gransois démarrent la saison, prêts à accueillir de nouveaux adhérents.



scores, de gérer son temps. Elle se pratique dans le respect des règles de sécurité, des personnes et de l'environnement et demande une bonne maîtrise de soi.

Le tir à l'arc permet l'intégration de tous, valides et non valides. « Nous pratiquons ensemble sur un même pas de tir, dans les mêmes conditions en loisir ou en compétition ».

Créateur de vie sociale, il peut également se pratiquer aisément en famille : « Nous avons des enfants avec leurs parents ou leurs grands-parents » conclut Arnaud.

Dès la rentrée, visez juste en rejoignant les archers gransois ! ■

Bon pour le corps et l'esprit, le tir à l'arc est un sport éducatif et créateur de lien social. Pratiqué avec rigueur et régularité, il développe l'observation, la précision, la concentration et la maîtrise de soi. À travers la recherche des performances, l'archer doit gérer ses émotions, son stress, apprendre à respecter les autres. Il doit faire preuve d'adaptation, avoir des qualités d'attention, être capable de se responsabiliser quant au maniement d'une arme.

« Le club est ouvert à tous dès l'âge de 8 ans » précise Arnaud. Le choix de l'arc et de la distance est déterminé selon les capacités de chacun.

Éducative, cette discipline permet de développer des stratégies rapides de calcul des

Pour tout renseignement : A.I.L. Section tir à l'arc - Président : Arnaud Degez - 06 25 37 47 26 Entraînements les lundis de 19h30 à 22h et les mercredis de 18h à 20h à la Halle des sports

Kangourou Basket Club

L'ascension des filles mérite nos encouragements !

Pour la première fois de leur histoire, les seniors filles de Grans accèdent en National 3. Ce brillant résultat mérite admiration et reconnaissance. Onze rencontres à domicile sont programmées. Venez nombreux encourager les joueuses !



« Nous souhaitons communiquer le calendrier des matchs pour offrir du spectacle aux Gransois et du soutien aux joueuses » explique Jean-Laurent Brun, président du club.

Cette saison s'annonce riche en émotions ! L'équipe senior féminine joue un rôle fédérateur pour l'ensemble des licenciés du club.

Nul doute qu'elles s'engageront dans cette compétition avec l'envie de poursuivre leur belle aventure tout en conservant leur place de "référént". Dès le 24 septembre à 15h30 venez les applaudir à l'occasion de leur premier match à domicile contre Vénissieux Parilly à la Halle des sports Paul Sias. « Le public donne des ailes » conclut le président. ■



Calendrier des rencontres à domicile : Tous les matchs ont lieu à la Halle des Sports à 15h30

24/09 : Grans/Venissieux Parilly
 15/10 : Grans/Rognac
 05/11 : Grans/Saint-Jean-de-Muzols
 19/11 : Grans/Furiani
 10/12 : Grans/Rousset
 14/01 : Grans/Caluire et Cuire
 04/02 : Grans/ La Tronche Meylan
 18/02 : Grans/Golfe Juan Vallauris
 13/03 : Grans/Tullins Fures
 25/03 : Grans/Mandelieu-la-Napoule
 15/04 : Grans/Terres Froides

Pour tout renseignement : Kangourou Basket Club - Jean-Laurent Brun - 06 10 40 72 92 - Facebook : kangourou gransois

Rentrée rythmée pour la G.V. Marie-Rose

Affiliée à la Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire, la G.V. Marie-Rose reprend du service dès le 4 septembre avec un large choix de disciplines et 18 heures de cours par semaine. Détails.



Après 37 années d'existence, la G.V. est un des acteurs associatifs les plus dynamiques du village.

« Nous enregistrons 300 demandes d'adhésion en début de saison » explique Hélène Lembke, présidente.

Il faut dire que les activités proposées suscitent l'engouement ! Cross fitness, stretching et mobilisation articulaire, pilate, relaxation, cardio move, body sculpt,

zumba dance, gym training, marche nordique sont dispensés par 6 animatrices diplômées.

« Les cours avec mention "Sport Santé" peuvent accueillir les personnes ayant eu une pathologie ou ayant subi une opération » précise Hélène.

Retrouvez toutes les modalités d'inscription sur le site www.grans.fr, rubrique associations sportives et téléchargez les documents indispensables pour adhérer. ■



Pour tout renseignement : Gymnastique Volontaire Marie-Rose - Hélène Lembke - Maison des Associations, 24 rue Aristide Briand
gymmarose@gmail.com

Association Sport et Solidarité Internationale appelle au don !

L'Association Sport et Solidarité Internationale organise une collecte de cartables et de sacs de sport en bon état le jour du Forum des Associations. Faites parler votre cœur en offrant joie et humanité aux plus nécessiteux.

Renseignements : Françoise Fuseau - 06 16 52 69 99 - francoisezanibar13@gmail.com

Les taroteurs gransois sortent le grand jeu

Dès la rentrée, la famille associative gransoise s'agrandit. L'association "Les taroteurs gransois" ouvre un créneau tous les vendredis soirs à la Maison des Associations. Avis aux amateurs de jeu de cartes. Places limitées !

Joueurs de tarot depuis leur plus jeune âge, Michel, Sylvie et Alain souhaitent partager leur passion. « Nous avons relancé le club pour permettre aux Gransois de s'adonner à ce jeu de stratégie et de mémoire dans leur village » explique Michel Caperaa, président. Des concours arbitrés sont organisés tous les vendredis à 20h entre adhérents. « Des soirées inter clubs sont aussi programmées tout au long de l'année » rajoute Michel.

Pour le plaisir avant tout, les "experts" initieront les débutants à la pratique de ce jeu captivant. « Avec 78 cartes réparties entre 3 ou 4 joueurs, aucune partie ne ressemble à l'autre ! Les combinaisons sont infinies ». Ouverte à toute personne majeure, l'association offre deux séances d'essai dès le 1^{er} septembre. « Nous serons présents au forum pour renseigner les personnes désireuses de nous rejoindre ».



Pas d'excuse, tous les atouts sont de votre côté pour élever votre niveau de tarot ! ■

Pour tout renseignement : Michel Caperaa - 06 62 52 52 85 - lestaroteursgransois@gmail.com

Association Self Défense Concept : Adhérer, c'est se protéger !

Et une de plus ! L'association Self Défense Concept vient élargir le large choix d'activités sportives à Grans. Très en vogue, cette discipline développe la pratique d'arts martiaux et enseigne l'autodéfense. Rencontre avec les membres du bureau.



rythmées par des cours d'anatomie, de physiologie et de biomécanique du corps humain » rajoute Maryline MICHEL, présidente. Cette discipline renforce l'équilibre et l'assurance et permet une meilleure gestion du stress et des émotions. Elle développe l'aptitude à se défendre soi-même contre tout type d'agression physique et verbale dans le strict respect de la loi.

Ouvert à tous dès l'âge de 16 ans, le club offre deux créneaux de 19h45 à 21h15 les lundis et les jeudis à la Halle des sports. « Nous étudions la possibilité d'organiser des stages et espérons ouvrir une section enfants dans les années à venir » conclut la Présidente. ■

Philippe Pimont, instructeur Fédéral diplômé de Self Défense, 2^{ème} DAN de Kyusho Jitsu, 6^{ème} degré de Self Défense a souhaité partager son savoir et ses compétences en arts martiaux et sports de combat. « La naissance de l'association est l'aboutissement d'un projet commun avec les membres du bureau » explique Philippe.

Dans le contexte actuel, la population est en quête de protection. Self Défense Concept propose une méthode structurée avec un programme technique simple, rapide et efficace basé essentiellement sur des concepts issus du Kyusho-Jitsu, du Penchak-Silat et de l'Arnis Philippines.

« Les séances seront

Pour tout renseignement : Association Self Défense Concept - Instructeur Philippe Pimont - 07 60 30 31 84 - mary2907@live.fr

Journées du Patrimoine : cultiver l'Histoire

Les "Journées du Patrimoine" auront lieu les 16 et 17 septembre. Histoire et Traditions Gransoises organise pour l'occasion une exposition de souvenirs emblématiques de l'histoire du village au XX^{ème} siècle du 16 au 23 septembre à la Maison des Associations. Coup de projecteur.

Au travers de cet événement, l'association souhaite rappeler l'importance de la transmission des souvenirs entre les générations, car l'objet le plus insignifiant est souvent un témoin important de l'histoire du village. Traditions taurines, industrie, commerces, arts et culture : les thèmes abordés sont nombreux.

La plupart des pièces présentées ont eu un parcours étonnant, comme si elles étaient dotées d'une volonté propre dans leur traversée du temps. Oubliés ou jalousement conservés, ces objets souvent insolites ont tous un message à nous transmettre. De nombreux Gransois ont répondu à l'appel pour prêter leurs trésors.

C'est l'occasion de tirer la sonnette d'alarme... les archives personnelles disparaissent, emportant dans l'oubli des personnages, des événements, des associations ou des commerces importants pour Grans. Regroupons nos souvenirs comme autant de pièces d'un puzzle pour reconstituer notre histoire commune !

Rendez-vous le samedi 16 septembre à 11 heures pour l'inauguration de l'exposition. ■

Journées du Patrimoine
16-17 septembre 2017

Ca s'est passé à
Grans

EXPOSITION
organisée par
Histoire et Traditions Gransoises

ville de Grans
DEPARTEMENT DU RHÔNE

Pour tout renseignement : Histoire et Traditions Gransoises - Clément Moynault - clement.moynault@hotmail.fr

VIDE GRENIER

Dimanche 1^{er} octobre 2017
PLACE DU FOIRAIL À GRANS



Buvette
& Sandwichs
sur place

Organisé par
l'Amicale du Personnel Communal de Grans
Renseignements et inscriptions au
06 11 67 79 77



La chasse, une activité très réglementée



La saison de chasse débute
le dimanche 10 septembre jusqu'au
14 janvier 2018. Elle sera autorisée tous les
samedis, dimanches, jeudis et les jours fériés.
Coup de projecteur sur les consignes de sécurité.

Pour permettre aux promeneurs et aux écoliers de circuler librement et en toute sécurité en colline, la chasse est interdite le mercredi.
« À titre exceptionnel, du 1^{er} octobre à mi novembre, la chasse sera autorisée le mercredi matin uniquement à poste fixe dans les quartiers de Petite, Couloubriers, Tartagu et Pins d'Alèse » souligne Daniel Bernard, président de l'association. La faune gransoise est riche de grives, bécasses, palombes, perdreaux, faisans, lapins et autres gibiers. Afin de reconstituer une faune adaptée au territoire, plusieurs lâchers sont effectués. « Entre autres, 250 lapins de reproduction ont été introduits en janvier. Un lâcher de faisans et de perdreaux est programmé avant l'ouverture » rajoute Daniel.

La chasse est limitée à 3 prises par jour (deux plumes et un lapin ou inversement). Dès la saison 2017/2018, il ne sera autorisé que 3 chiens par chasseur, placés sous l'autorité de leur maître.

Pour permettre un bilan détaillé, tous les chasseurs ont l'obligation de consigner dans un carnet les prélèvements effectués, à rendre impérativement en fin de saison. « Le non-respect de cette règle est passible d'une amende » conclut le président. **Pour la sécurité de tous, soyez vigilants lors de vos sorties en colline ! ■**

Pour tout renseignement : Société de Chasse de Grans
Daniel BERNARD - Maison des Associations - 06 67 75 32 22
daniel.bernard71@orange.fr. Retrait des cartes à la MDA samedi
2 septembre au matin et vendredi 8 septembre de 18h à 20h.

Majorité, "Grans à vivre... ensemble"

Bilan de mi-mandat : Un outil de communication pour la Majorité ou une demande des administrés.

Présenter un bilan de mi-mandat pour une équipe municipale, c'est revenir sur les engagements de campagne, constater les réalisations partielles ou totales des promesses faites avant l'élection, programmer ou redéfinir les actions à venir. Cet exercice est difficile mais c'est une mise en pratique de la démocratie participative dont les administrés sont demandeurs.

Selon le dernier baromètre "Les Français et la communication locale" CSA, Epicéum, les maires échappent largement au défaut de crédibilité dont souffrent les autres acteurs de la vie publique et politique. Cela est dû à leur proximité sur le terrain. D'où l'intérêt indéniable et stratégique de ces bilans quel que soit le support. 90% des administrés attendent une information de proximité, de transparence, structurée autour du respect des engagements des politiques à l'égard des citoyens, respectueux du calendrier prévisionnel. Ces bilans suscitent le plus souvent des réactions vives des oppositions municipales de tous bords même si parfois certaines choisissent de publier des bilans critiques.

Cette publication est régie par des règles strictes. Depuis plusieurs mandats, ce bilan était édité et construit par la majorité municipale, à ses frais. Cette pratique a fait l'objet de nombreuses critiques dans certaines communes de la part des oppositions car bien évidemment le document était édité à sa charge et l'opposition ne pouvait pas forcément faire de même.

Nous avons donc décidé d'appliquer l'Article L2121-27-1 du code général des collectivités territoriales pour les communes de plus de 3 500 habitants. Dans la mesure où nous publions un bulletin d'information avec un espace pour l'opposition, le bilan de mi-mandat entre dans cette information et doit suivre les mêmes règles. Début mai, nous avons prévenu l'opposition de notre projet selon les règles majorité/opposition.

La maquette comprend 27 pages de texte pour 27 élus, 23 pages réservées à la majorité pour les 23 élus et 4 pages pour les 4 élus de l'opposition. Leur texte devait nous parvenir en juillet mais, surprise, pas de texte, une simple déclaration : REFUS.

Nous pouvons avoir deux interprétations. Soit, les règles ne leur conviennent pas (*c'est un peu juste comme explication*), soit il leur est difficile de remplir 4 pages...

Nous laissons les Gransois choisir...

Opposition, "Grans à cœur"

C'est la rentrée et avec cette reprise nous allons recevoir le bilan de mi-mandat du groupe majoritaire. Nous n'avons pas souhaité participer à cette mascarade.....financée par tous les gransois. Lors des mandats précédents, ce document était financé par les élus de la majorité. Pourquoi ce changement ? Voici 3 ans que la majorité municipale conduit la politique de notre village. Notre groupe d'opposition a validé des projets que nous jugeons utiles pour notre village. Bien évidemment nous avons des réticences, des inquiétudes sur certains projets : le super U en bordure du cd 19, le bâtiment à

proximité de la passerelle après la poste, le retour de la semaine de 4 jours à l'école dans la précipitation, le lieu retenu pour la maison médicale, le PLU, l'aménagement sur le site de l'ancienne caserne des pompiers et son environnement..... Au passif de ce bilan, il faut également souligner le manque d'informations communiquées aux élus d'opposition, qui trouvent parfois leurs informations à la lecture des journaux (l'exemple du retour à la semaine des 4 jours pour notre école primaire). Notre travail d'élus de l'opposition est de rester vigilant pour que soient concrétisés les projets utiles à la majorité des gransois.

Loi n° 2002-276 du 27 mai 2002 - Article 9 - Après l'article L. 2121-27 du code général des collectivités territoriales, il est inséré un article L. 2121-27-1 ainsi rédigé : Art. L. 2121-27-1. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du Conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des

conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Par ailleurs, le Tribunal Administratif de Dijon, dans un arrêt du 27 été 2003, a élargi ces dispositions aux groupes de la majorité municipale en prévoyant que les espaces respectifs accordés puissent être proportionnels à leur représentation au Conseil municipal. Les modalités d'application de ces dispositions sont définies par le règlement intérieur (Article 22 : ... Chaque

groupe politique ou conseiller municipal non inscrit y dispose d'un espace proportionnel à leur (sa) représentation...). C'est dans ce cadre que les groupes constitués ou conseillers municipaux non affiliés s'expriment chaque mois dans "Un mois à Grans" afin d'informer les citoyens de leurs positions politiques. (L'exercice du droit d'expression libre... doit répondre dans le cadre légal à une certaine éthique).



● Ciné-goûters

► Anastasia

Mercredi 27 septembre à 14h30

De Don Bluth et Gary Goldman

États-Unis, 1997, 1h25

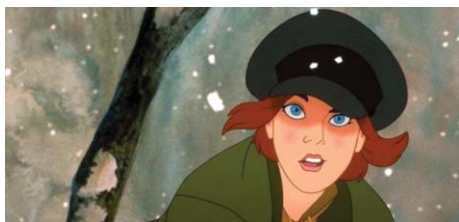
à partir de 6 ans

Saint-Petersbourg, 1917, la révolution s'abat sur la famille impériale. La jeune princesse aidée de Dimitri parvient à sauver sa vie. Dix ans après, elle part à Paris à la recherche de sa véritable identité.

C'est le retour des ciné-goûters ! Après le film, venez partager un goûter coloré afin de faire le plein d'énergie et de bonne humeur. Vous découvrirez la saison des ciné - goûters qui vous attend jusqu'en janvier 2018.

Réservations vivement conseillées

Tarifs habituels - Supplément goûter 1 €



● Les intemporels du cinéma

Tous les mardis à 19h, un film de repertoire en VO et en version restaurée, tarifs habituels



► Cinéma Paradiso

Le 26 septembre et le 3 octobre

De Giuseppe Tornatore, France/Italie, 1989, 2h04

Alfredo vient de mourir. Pour Salvatore, c'est tout un pan de son passé qui s'écroule. À l'époque, on l'appelait Toto et il passait tout son temps libre dans la salle de cinéma où régnait Alfredo, le projectionniste.

Grand prix du Festival de Cannes en 1989 et Oscar du meilleur film étranger en 1990.



● Solo clownesque musical

► Monsieur Mouche

Dimanche 8 octobre à 11h

De et avec Thomas Garcia - Mise en scène Sigrid Bordier - Production Compagnie Gorgomar
À partir de 7 ans

Monsieur mouche est un homme à tout faire qui travaille dans un théâtre. Mais que fait-il au juste ? La plupart du temps rien ! Partisan du moindre effort, il s'amuse à faire de la musique, à devenir chanteur et poète à ses heures perdues. Un jour, il se retrouve sur scène face au public. Sous les lumières, il met alors à chanter et à jouer de tous les instruments qui lui tombent sous la main...

Entre Monsieur Hulot, Pierre Richard, Bourvil et Fernand Raynaud, ce Monsieur Mouche est un concentré d'optimisme attachant, aussi drôle que maladroit !

À l'issue du spectacle, l'équipe de l'Espace Robert Hossein, vous proposera un brunch musical vitaminé grâce à l'énergie du groupe Tom Sawyer and Co !

Tarifs : de 3 à 10 €



Journées Européennes du Patrimoine

Comme de coutume, le Centre Mas-Felipe Delavouët participe aux journées européennes, organisées cette année les 16 et 17 septembre.

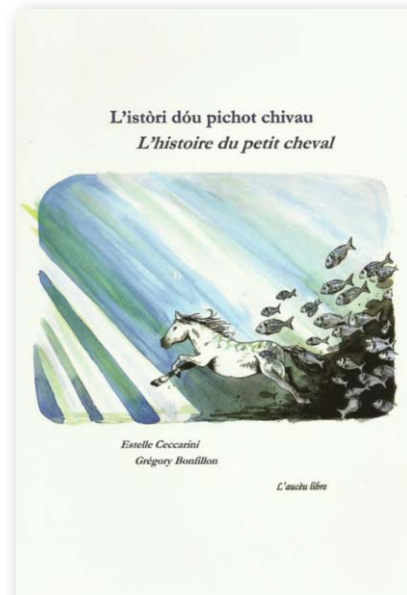
« Venez nous rejoindre entre 10h et 18h au Bayle-Vert », lance Madame Delavouët.

Le moment phare du week-end aura lieu le samedi 16 septembre à 16h. Estelle Ceccarini offrira une lecture de sa récente publication Chivau accompagnée par Albin Nicolas à la clarinette basse et par Grégory Moreau au violon. Un événement à ne pas manquer !

Suivront des lectures de poèmes de Delavouët sur le thème national de l'année, Jeunesse et Patrimoine.

Renouez avec l'histoire de Grans en participant aux "Journées du Patrimoine" ! ■

Pour tout renseignement : Le Bayle-Vert 13450 GRANS
delavouet@wanadoo.fr - www.delavouet.fr - 04 90 58 15 52





Bienvenue à Alban

Une nouveauté à Grans, une cave à vin a désormais pignon sur rue. Elle se situe place Jean-Jaurès et a pour propriétaire Alban Theurkauff. Présentation de ce commerce "L'Embuscave".

Déjà implanté à Eyguières depuis deux ans, avec le bar à vin concert "Vino Blues", Alban a cette fois, pris le parti d'ouvrir une cave à vin dans son village. « M'implanter à Grans un jour me tenait vraiment à cœur. Il me fallait un lieu adéquat et saisir l'opportunité, c'est chose faite ! », précise Alban.



Désireux d'apporter une nouvelle activité commerciale au village, au printemps, il aménage l'ancienne coopérative en caveau propice à la dégustation de vins de toutes les appellations phares et régions de France, mais également de produits de bouche.

« Nous proposons plus de 300 références sélectionnées auprès de vignerons indépendants. Chaque jour un vin ou un produit est mis à l'honneur et offert à la dégustation », explique-t-il. Intarissable quand il s'agit d'œnologie, il n'est pas avare de conseils pour les accords mets vins. Riche de plusieurs années d'expérience passées aux côtés de grands chefs cuisiniers, de dégustateurs hors pair et de vignerons de renom, Alban s'est forgé une expérience et un savoir faire qu'il partage volontiers avec ses clients. « J'envisage de créer ponctuellement des événements autour du vin en collaboration avec des vignerons et artisans de divers horizons », annonce Alban.

Une nouvelle enseigne gransoise pour tous les épicuriens soucieux de boire de bons vins, mais il va de soi ... avec modération !

"L'Embuscave" 16 place Jean-Jaurès - 13450 Grans
06 62 18 87 14 - contact@vinsbullesetsspiritueux.com

Bienvenue à Stéphane

L'Auvergne s'installe en Provence ! Stéphane Marone, Gransois d'adoption depuis 35 ans, lance "Cœur Auvergnat", société spécialisée dans la vente de fromages du terroir, de charcuterie fine et de vins AOC. Présentation.



Il y a des virages dans la vie qu'il faut savoir saisir. Stéphane en est témoin. « Après 20 ans passés dans les métiers du bâtiment, j'ai souhaité changer radicalement d'orientation professionnelle ». Amateur de bonnes choses, il a fini par être fin connaisseur. Marié à une Auvergnate, il a découvert les produits du terroir lors de séjours en famille.

« Au début, je rapportais quelques sélections à la famille et aux amis gransois ». Puis de fil en aiguille, il s'est décidé à créer son entreprise pour approvisionner le secteur salonais.

En direct des producteurs, il livre les restaurants, les bars à vin, les traiteurs, les comités d'entreprise et les particuliers. « Je sélectionne moi-même les producteurs locaux pour privilégier le savoir faire et l'authenticité du terroir ». Les produits emblématiques comme

le Saint-Nectaire fermier, le Salers Tradition, le Cantal, le Bleu d'Auvergne, la Fourme d'Ambert mais aussi le saucisson, la saucisse sèche, le jambon cru, le jambonneau, le pâté, et la saucisse-pomme de terre sont rigoureusement choisis pour ravir les papilles.

Stéphane envisage d'organiser des soirées dégustations en partenariat avec d'autres commerçants et sera présent à la Foire de l'Avent.

Découvrez et savourez grâce à lui la gastronomie auvergnate ! ■

Cœur Auvergnat - 39 chemin du Moulin à Blé - 13450 Grans - 06 14 91 44 84
www.coeurauvergnat.com

AGENDA

SEPTEMBRE

mardi
05 Don du Sang
de 15h à 19h30,
salle Gérard Philipe

jeudi
07 Permanence Urbanisme sur rdv
de 9h à 11h, en Mairie
04 90 55 99 74

samedi
09 Forum des Associations
et Vide-grenier Spécial Jeunes
de 10h à 17h,
place Jean Jaurès
et place de la Liberté

samedi
16 "Journées Européennes
du Patrimoine"
de 10h à 18h, le Bayle-Vert
"Journées du Patrimoine"
Exposition
"Ça s'est passé à Grans"
organisée par H.T.G.
du 16 au 23 septembre
Maison des Associations
Inauguration le 16 à 11h

jeudi
21 Permanence Urbanisme sur rdv
de 9h à 11h, en Mairie
04 90 55 99 74

RAPPEL : Toutes les informations à paraître dans "Un mois à Grans" doivent être transmises à Alain Lequeux, au Service Communication de la Mairie avant le 10 de chaque mois (pour le mois suivant), sur support informatique (clé USB, CD, Internet, ...) et être accompagnées d'une sortie papier pour contrôle. Merci d'avance.